



Association pour
la Protection de l'Environnement
du Pays de Grignan
et de l'Enclave des Papes

APEG Échanges No. 5

Mai 2023



Photo J.Luchet

Les hirondelles

Elles sont revenues !

10.000 km pour retrouver leur hébergement !

Plus de 10.0000 kilomètres pour un oiseau qui pèse environ 17 grammes !

10.000 kilomètres par-dessus les déserts, la mer Méditerranée, à la merci de tout accident. Un voyage très risqué pour nous annoncer le printemps et venir nous débarrasser de milliards de moucherons et de moustiques.

Dans le Pays de Grignan nous avons 2 espèces :

- les hirondelles de fenêtres qui nichent sous les rebords des toits ou des balcons reconnaissables à leur croupion blanc,
- Les hirondelles de cheminée ou « rustiques » à cause de leur habitude à nicher dans les étables ou les granges, reconnaissables à leur plastron roux.

Nous leur devons admiration pour la beauté de leur vol, leur fidélité sans faille à notre village, aux fermes qui l'entourent.

Elles méritent notre respect pour leur acharnement à perpétuer la vie

au mépris de tant de dangers et pour leurs capacités de bâtisseuses. Savez vous que certains nids ont plus de 40 ans : chaque année ils sont entretenus, réparés, consolidés pour accueillir une nouvelle génération.

Si vous avez la chance que votre maison, votre immeuble ait été choisi par des hirondelles, n'oubliez pas que ces oiseaux sont protégés par la loi et que l'on peut aisément résoudre les quelques contraintes que procurent leur présence : une planchette de bois pour éviter que tombe au sol les fientes des oisillons, une fente dans une porte pour leur laisser un accès permanent trois mois par an.

Si vous avez un souci de cet ordre, si vous souhaitez simplement à les aider à s'installer chez vous **contactez nous [APEG](#) ou [LPO](#)**

La cohabitation avec les hirondelles

Quelle plus grande confiance à prolonger, à recréer entre les hirondelles et les hommes

L'Apeg participe avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) à un recensement des hirondelles de fenêtre qui nichent dans les différentes communes de la Drôme ou du Vaucluse qui constituent notre territoire.

Nous avons débuté notre action à Grignan en 1994 et avons étendu le recensement à 10 communes en 2021.

Avec l'aide de d'une équipe plus importante (...5 personnes), nous aimerions englober cette année dans notre recensement, 4 ou 5 communes supplémentaires.

Précisions : 5 familles d'hirondelles peuvent être observées en France - le martinet noir n'appartient pas à la famille des hirondelles - seules l'hirondelle de fenêtre et l'hirondelle rustique utilisent nos bâtiments pour se reproduire.

Nous recensons uniquement l'hirondelle de fenêtre car c'est la seule qui niche dans nos villes ou villages et qui nous permet de les identifier sans pénétrer chez les habitants.

L'hirondelle des fenêtres est celle qui construit des nids accrochés à l'extérieur des bâtiments, à l'abri d'une génoise ou d'une avancée du toit (voir photo). Le nid peut être de forme variable à partir d'un modèle de base, une sphère s'ouvrant par un trou d'envol d'environ 2 cm de diamètre, plutôt ovale placé à au bord supérieur contre le « plafond ». C'est une hirondelle très sociable qui aime à s'installer en groupe et est très fidèle à son lieu de naissance. La construction d'un nid accroché sur une façade nécessitera de 1 à 2 semaines de travail et 700 à 1.500 boulettes de "mortier". Ce sont des boulettes où la salive cimente la boue, des brins d'herbes sèches et les graviers minuscules qui donnent une apparence granuleuse à l'extérieur du nid tandis que la paroi interne est bien lisse. Le nid est

garni d'un peu de foin et de quantité de plumes.

Le suivi de la reproduction des hirondelles permet d'identifier des raisons de leur disparition, et de proposer aux équipes municipales ou aux particuliers des solutions capables de redresser la situation.



Photo J.Luchet Réauville

La disparition des insectes est bien sûr un des facteurs essentiels de la disparition des colonies d'hirondelles dans nos villages, mais ce ne peut être la seule. La diminution importante du nombre de nids occupés dans certaines communes notamment Grignan avec 31 nids occupés en 2016 et 5 seulement en 2022 (-75% en 6 ans !) car cette année Réauville en compte 28 nids et Taulignan 30 nids.

On peut avancer des explications complémentaires :

Pour la construction de son nid, l'hirondelle de fenêtre a besoin de boue. Le goudronnage des chemins, la disparition des flaques ou des mares dans et autour des communes, obligent l'hirondelle de fenêtre à parcourir de nombreux kilomètres pour trouver son matériau de prédilection. Cela pourrait expliquer l'utilisation fréquentes des génoises non obstruées ; en ne façonnant que la façade les hirondelles de fenêtre économisent ainsi des centaines de voyages. On note également l'inexistence de nouveaux nids notamment sur les façades qui ont été refaites au cours des dernières années. Ce n'est pas le cas à Taulignan et à Réauville. On peut penser que la période des ravalements et la façon de faire à Grignan sont en grande partie responsables de cet état de fait. On peut observer que l'emplacement encore le plus occupé est la rue du petit faubourg pour la partie des immeubles les plus anciens.

La réduction des espaces cultivés, jachères espaces riches en petits insectes volants tels que mouches, moustiques, pucerons ou coléoptères proches du centre-ville est certainement une cause aggravante car elle oblige ces oiseaux à d'épuisants allers et retours ; L'hirondelle de fenêtre chasse en général à moins de 500 m du site de nidification.

L'APEG va cette année encore organiser entre le 15 juin et le 15 juillet, un recensement des hirondelles qui nous font le plaisir de se reproduire dans les villes et villages de la CCEPPG. Nous en profitons pour apprendre à les reconnaître, à observer la construction de leur nid, le nourrissage des jeunes

Nous prévoyons 6 demi journées ouvertes à toutes et tous du 15 juin au 15 juillet en fonction du nombre de communes et du nombre de participants .

Chaque groupe pourra être constitués d'adultes et de jeunes et les accompagnateurs apporteront livres d'identification et jumelles.

Inscrivez vous dès samedi ou dimanche à la foire de NYONS au stand de l'Apeg
Ou écrivez nous à : mail@apeg.fr

VICTOIRE sur le dossier des insecticides néonicotinoïdes "tueurs d'abeilles" !

Les dérogations qui ont autorisé ces pesticides en 2021 et en 2022 sont annulées par le Conseil d'État.

Rappels.

Alors que les néonicotinoïdes sont interdits au sein de l'Union Européenne depuis 2018, une loi française de 2020 a permis, en 2021 et en 2022, d'accorder des dérogations autorisant leur utilisation pour la filière de la betterave sucrière. Cela alors que ces substances sont identifiées par de multiples études scientifiques comme étant extrêmement toxiques, même à faibles doses, pour les pollinisateurs et d'autres organismes essentiels (crustacés, vers de terre...).

Une première victoire le 19 janvier 2023 : la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) a jugé ces dérogations illégales.

Alors que la France s'appretait à accorder une troisième dérogation pour l'usage de ces substances en 2023, la CJUE a rendu une décision saluée par Générations Futures en jugeant que "les États membres ne peuvent pas déroger aux interdictions expresses de mise sur le marché et d'utilisation de semences traitées à l'aide de produits phytopharmaceutiques contenant des néonicotinoïdes".

Une deuxième victoire ce mercredi 3 mai 2023 : le Conseil d'État annule les dérogations.

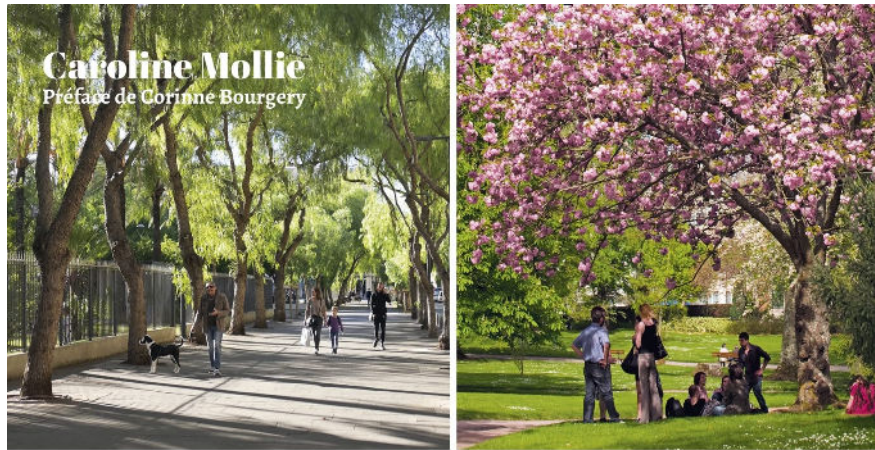
Par sa décision, la plus haute juridiction annule les arrêtés

interministériels pris en 2021 et en 2022 pour autoriser provisoirement et de manière dérogatoire, l'emploi de semences de betteraves sucrières traitées avec des néonicotinoïdes, pour combattre des attaques de pucerons.

La France ne peut pas déroger à l'interdiction européenne des substances néonicotinoïdes !

Depuis 2020, Générations Futures et un collectif d'autres organisations multiplient les actions pour contrer ces dérogations scandaleuses (rapports, recours juridiques, interpellations des décideurs, etc.).

Soutenez vos actions



À L'OMBRE

Planter la ville pour demain

DES ARBRES



© Notre amie et adhérente de longue date Corinne Bourgery a publié en collaboration avec Caroline Mollie "A l'ombre des arbres..." qui

vous attend **en librairie dès le 19 mai prochain...**

L'une et l'autre se remercient longuement de leur collaboration qui vise à partager avec tous leur passion pour les arbres leur volonté de mieux les comprendre et mieux les protéger.

Corinne a apporté tout naturellement son regard d'architecte-paysagiste et son expérience exceptionnelle en arboriculture. "Ce livre est notre œuvre commune" écrit Caroline Mollie.

L'APEG sera présente sur la 31^{ème} Foire éco biologique de Nyons les 20 et 21 mai

Naturellement!
31^{ème} FOIRE éco biologique 2023

Maintenant, changeons !

solutions pratiques
partages de savoirs
soirée festive

Association
ceder
Cedars of Provence ecological
organisatrice

Scannez-moi

20 & 21 mai
NYONS
www.ceder-provence.org

Site: 324 729 664 49 - Photo: DA - CEDER - Graphisme: CEDER - pascalle.m.com - Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales



Nous vous attendons nombreux sur notre stand pour découvrir et partager nos animations sur l'exploration et la protection de la biodiversité :

- Distribution de graines mellifères pour nourrir nos abeilles à l'occasion de la journée internationale des abeilles du 20 mai,
- Conseils pour l'installation de nichoirs pour protéger nos oiseaux,
- Découverte de la lombriculture, solution efficace pour valoriser nos biodéchets et préserver notre environnement,
- Préservation de nos ressources en eau en période de sécheresse,
- Mobilisation pour la protection de nos ripisylves et de nos espaces boisés,
- Opposition publique au projet de parc photovoltaïque de Grignan qui entraînerait le défrichement d'une surface de plus de 9 hectares au sein des bois communaux de Grignan.

A très bientôt

Téléchargez le
programme

APEG

Maison Milon, 2 place Émile Colongin
Le Vialle, 84600 Grillon
contact@apeg.fr
<https://www.apeg.fr>

Suivez-nous sur Facebook



Cet e-mail a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous recevez cet e-mail car vous êtes inscrit à notre newsletter

| [Se désinscrire](#)

